



# Mécénat

- 
- 
- |
- 

## Bienvenue sur l'espace mécénat de la CCI de l'Ain

Cet espace a pour objectif la mise en relation, entre associations, fondations ou particuliers d'une part, et mécènes d'autre part.

- **Vous êtes une association culturelle ou sportive, une fondation ou un particulier** qui recherchez un mécène pour financer un ou plusieurs projets ? Présentez votre projet (via le formulaire ci-dessous). Il pourra être consulté par des mécènes potentiels, entreprises notamment à la recherche de nouveaux moyens de communication.  
[Soumettre un projet](#)
- **Vous êtes une entreprise** à la recherche d'un projet à soutenir dans les domaines culturel, artistique ou sportif ? Consultez en ligne les projets à la recherche de financements.  
[Consulter les projets](#)

## Charte d'utilisation

Dans le cadre de son Espace Mécénat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain présente des projets culturels ou sportifs à la recherche de partenaires susceptibles d'apporter un concours financier à leur réalisation, dans le cadre notamment du mécénat.

Une fiche descriptive permet aux porteurs de projets de communiquer à la Chambre les informations nécessaires. Cette fiche comporte des rubriques qui doivent obligatoirement être renseignées pour que le projet soit pris en compte. Les informations communiquées sont données sous la seule responsabilité du porteur de projets.

Les projets mis en ligne doivent concerner le département de l'Ain, soit parce qu'ils sont portés par des associations dont le siège est dans l'Ain soit parce qu'ils se déroulent dans l'Ain. Les porteurs de projets qui ont obtenu de l'Administration Fiscale un rescrit fiscal se prononçant sur le caractère éligible ou non de leur

projet aux dispositions fiscales relatives au mécénat assurent au donateur la possibilité de bénéficier des avantages fiscaux correspondants.

La CCI de l'Ain décline toute responsabilité au cas où l'Administration Fiscale remettrait en cause le régime fiscal applicable au mécénat pour les dons en faveur des porteurs de projet qui n'ont pas obtenu le rescrit fiscal.

Ces informations sont mises en ligne par la Chambre sous réserve de validation du dossier de présentation par une structure modératrice.

Quelque soit sa décision, celle-ci est souveraine.

L'Espace Mécénat ouvert par la CCI de l'Ain a pour seule ambition de permettre à des associations organisatrices de manifestations à caractère culturel ou sportif, de faire connaître leur projet et de trouver des personnes susceptibles de leur apporter un concours financier dans la réalisation de ces manifestations. Elle n'intervient en aucune manière dans la conclusion des relations entre le porteur de projet et le mécène, et décline toute responsabilité quant à l'aboutissement ou non du projet présenté.

Nous vous invitons expressément à prendre connaissance des dispositions fiscales relatives au mécénat accessibles depuis cet Espace Mécénat.

### **Contactez la CCI de l'Ain**

Tél. : 04.74.32.13.00

[cci@ain.cci.fr](mailto:cci@ain.cci.fr)

**URL source:** <https://www.ain.cci.fr/mecenat>